

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la
Société québécoise pour la recherche en psychologie (SQRP)**

Tenue le vendredi 1^{er} février 2008 à 13 h par conférence téléphonique

Membres présents : Catherine Bégin, Sylvain Fiset, Frédéric Langlois, Yvan Lussier, Lynda Méthot, François Poulin et Martin D. Provencher.

Membre absente : Geneviève Bouchard.

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du procès verbal de la réunion du 17 septembre 2007
 3. Bilan financier
 4. Prix Adrien-Pinard 2008
 5. Prix Guy-Bégin 2008
 6. Congrès 2008
 - 6.1. État d'avancement des travaux
 - 6.2. Questions du comité organisateur
 7. Congrès 2009
 8. Élection des membres du CA pour 2008-2009
 9. Nouvelles du site web
 - 9.1. Gestion de la base de données des membres
 - 9.2. Restructuration du site
 10. Varia
 11. Date de la prochaine réunion
 12. Levée de la réunion
-

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès verbal de la réunion du 17 septembre 2007

L'adoption du procès verbal est proposée par Frédéric et adoptée à l'unanimité.

3. Bilan financier

Au 31 décembre 2007, les actifs de la SQRP s'élèvent à 50 030,93 \$. Ce montant inclut le solde au compte (13 371,88 \$) et deux placements (36 659,05 \$). À ce montant, s'ajoute l'avance de fonds (5 000,00 \$) faite au comité organisateur du congrès 2008 à Trois-Rivières. Étant donné l'échéance d'un placement le 5 février, **Martin propose de**

reconduire le placement de 25 000 \$. La proposition est appuyée par Yvan. Martin va s'informer sur la possibilité de combiner les deux placements pour simplifier la gestion administrative. Yvan rappelle à Martin qu'il faudra préparer et présenter le bilan financier de l'année 2006 et 2007 au congrès de Trois-Rivières en mars. Martin informe les membres du CA qu'il contactera le comptable pour finaliser les états financiers et préparer le rapport d'impôt pour l'année 2007 suite au congrès en mars.

Étant donné les surplus de la SQRP d'environ 18 000 \$ (excluant les placements), Yvan se questionne à savoir comment utiliser ce surplus. Yvan suggère qu'on pourrait offrir un congé de cotisation pour les étudiants. Lynda suggère que nous pourrions utiliser une partie du montant pour attirer un conférencier de renom au congrès de 2009 à Ottawa. François rappelle que nous avons parlé d'utiliser une partie du montant pour investir au niveau du site Web. Les membres du CA sont tous d'accord pour trouver une façon de retourner ou réinvestir les surplus dans des activités ou services bénéfiques aux membres.

4. Prix Adrien-Pinard 2008

François résume les procédures pour l'attribution du prix Adrien-Pinard. La date limite était le 1^{er} novembre et cinq candidatures ont été soumises. Les membres du CA ont évalué chaque candidature indépendamment selon des critères spécifiques. À l'unanimité, les membres du CA ont classé Mme Maryse Lassonde au premier rang. Mme Lassonde est donc la récipiendaire du prix Adrien-Pinard pour 2008. François a contacté Mme Lassonde. Elle accepte le prix et elle sera présente au congrès pour recevoir celui-ci. Mme Lassonde fera une présentation d'environ 30 à 35 minutes lors du dîner du samedi. François va réserver une chambre pour la récipiendaire et la SQRP assume les frais pour le déplacement, l'inscription et un souper au restaurant. Sylvain va s'occuper de faire produire les plaques pour les récipiendaires des prix Adrien-Pinard et Guy-Bégin. Il les fera parvenir à Frédéric.

5. Prix Guy-Bégin 2008

Sylvain informe les membres du CA que le comité scientifique a reçu 19 articles en nomination pour le prix Guy-Bégin. Sylvain résume la procédure d'évaluation des articles par les membres du comité scientifique composé de Sylvain Fiset, Guylaine Côté et Stéphane Cantin. Suite aux délibérations, le comité a choisi à l'unanimité Mme Isabelle Ouellet-Morin de l'Université Laval comme récipiendaire du prix Guy-Bégin 2008 pour un article publié dans la revue *Archives of General Psychiatry*. Mme Ouellet-Morin accepte le prix et fera une présentation d'environ 15 minutes au congrès lors du dîner du samedi. Le prix est accompagné d'un montant de 800 \$ et la SQRP rembourse les frais de déplacement jusqu'à concurrence de 200 \$. Sylvain va écrire une lettre à remettre à la récipiendaire. Il va aussi contacter Stéphane Cantin pour lui demander de présenter le prix à la gagnante. François demande à Sylvain s'il serait possible d'avoir la liste des articles soumis via le site Web de la SQRP et d'inclure le résumé de l'article gagnant dans le programme du congrès. Yvan rappelle qu'il serait important d'informer la gagnante de l'importance de vulgariser la présentation pour rejoindre un auditoire assez large au congrès.

6. Congrès 2008

6.1. État d'avancement des travaux

Frédéric résume les dernières données disponibles concernant le congrès de Trois-Rivières. Il y a présentement 295 inscriptions au congrès (244 juniors et 51 seniors). Il y a environ une quarantaine d'inscriptions par atelier clinique (entre 26 et 48 par atelier). Au total, 272 communications ont été acceptées (11 symposiums, 46 orales en symposium, 12 orales libres, 203 affichées). Selon Frédéric, environ 10 à 15 communications (dont 2 symposiums) ont été refusées. Les communications sont réparties à peu près également dans les quatre axes (fondamental / neuropsychologie = 79 ; clinique = 66 ; social / industriel-organisationnel = 55 ; éducation / développement = 72).

6.2. Questions du comité organisateur

Frédéric s'interroge sur le nombre d'inscriptions additionnelles à prévoir au congrès. Selon François, on peut s'attendre entre 30 et 40 inscriptions supplémentaires. Frédéric informe les membres du CA qu'il prévoit dégager un surplus lors du congrès. Étant donné la saine situation financière de la SQRP, Frédéric propose d'utiliser un montant d'argent (environ 2 000 \$) pour prévoir des muffins et du jus lors des pauses. Les membres du CA sont d'accord avec cette suggestion. Yvan rappelle qu'un montant d'environ 400 \$ est retourné aux conférenciers animant des ateliers cliniques par le biais, entre autres, du remboursement des frais de transport. François informe aussi les membres du CA que certains membres de la SQRP ont questionné la pertinence d'avoir des ateliers cliniques lors du congrès de la SQRP qui est axé sur la recherche. Une discussion entre les membres du CA s'en suit.

7. Congrès 2009

François confirme que l'École de psychologie de l'Université d'Ottawa a accepté d'organiser le congrès de la SQRP pour l'année 2009. Le responsable du comité organisateur est Jean François Bureau. Les membres du comité organisateur sont Sylvain Chartier, Sophie Lebel, Pierre Gosselin et Luc Pelletier. Pour le comité scientifique, les membres suivants s'ajoutent : Marie-France Lafontaine, Alain Desrochers et Patrick Gaudreau. La faculté a libéré l'équivalent de 350 heures pour engager un étudiant gradué qui aidera le comité organisateur dans l'organisation du congrès. Les membres du comité organisateur se demandent si des aménagements sont possibles au niveau financier étant donné les prix plus élevés dans l'organisation d'un tel congrès à Ottawa. Ils proposent d'imprimer une version brève du programme du congrès et de rendre disponible une version complète en format électronique. Une discussion s'en suit entre les membres du CA. Les membres du CA se questionnent quant aux implications d'un tel format pour le dépôt du programme à la Bibliothèque nationale. Yvan va s'informer. Sylvain et Frédéric mentionnent qu'ils trouvent utile d'avoir une copie complète du programme avant le congrès pour repérer les communications d'intérêt. Les membres du comité organisateur demandent à partir de quand ils peuvent obtenir une avance de fonds de la SQRP pour réserver l'hôtel. **Sylvain propose qu'une avance de 5 000 \$ soit faite tout de suite au**

comité organisateur du congrès. Yvan appuie la proposition. En conclusion, François confirme que le congrès 2009 est sur les rails. Il suggère que l'Université de Montréal pourrait être approchée pour le congrès 2010.

8. Élections des membres du CA pour 2008-2009

François informe les membres du CA que trois postes seront à combler au prochain congrès. Il s'agit des postes de responsable du comité scientifique (occupé par Sylvain Fiset), de président élu (occupé par Catherine Bégin) et de représentant étudiant (occupé par Lynda Méthot). François interroge les membres du CA sur les procédures à suivre pour solliciter des candidatures. Yvan confirme qu'il faut faire une annonce publique au moins quinze jours avant le congrès et réfère François aux documents contenus sur la clé USB du président. François demande si on doit attendre avant de suggérer des personnes. Sylvain suggère que François place un appel public tout de suite. Les membres du CA ont une discussion concernant les candidats potentiels aux différents postes. Pour le poste de représentant étudiant, Lynda indique qu'il est utile que l'étudiant provienne de la même université que le président de la SQRP. François va discuter avec Catherine de candidatures étudiantes potentielles.

9. Nouvelles du site web

9.1. Gestion de la base de données des membres

François informe les membres du CA que le webmestre rencontre des problèmes avec la gestion de la base de données et la présence des doublons. La base de données, qui existe depuis 2003, compte 1386 entrées dont 346 membres sont actifs. Le problème est que le système ne permet pas à deux personnes d'avoir le même nom. La seule solution est d'écrire son nom différemment. La contrainte qui justifie cette restriction est la fonction « Retrouver votre NIP » qui est bien pratique pour les membres. Il y a eu quatre ou cinq cas cette année où une personne voulant s'inscrire ne pouvait pas le faire car son nom était déjà dans la base de données. Selon le webmestre, il existe plusieurs solutions : 1) permettre d'avoir des noms identiques, ce qui demanderait plusieurs modifications au programmes et la fonction « Connaître votre NIP » ne pourrait plus être utilisée; 2) ne rien faire, les gens voulant devenir membres auraient alors à modifier leur nom s'il est déjà dans la base de données; 3) archiver dans une autre table (ou simplement éliminer) les membres qui ne sont pas actifs depuis quatre ou cinq ans. Cette dernière solution ne règle pas le problème mais comme il y aura moins de noms dans la base, le risque est moins grand. Les membres du CA discutent des solutions envisagées. Sylvain et Yvan sont d'avis que ce serait une bonne idée de mettre à jour la base de données. **Sylvain propose que le nom d'un membre soit retiré de la base de données lorsque celui-ci n'a pas renouvelé son adhésion à la SQRP au cours des quatre dernières années. La proposition est appuyée par Frédéric.**

9.2. Restructuration du site

François rappelle aux membres du CA que le site Web a besoin d'être retravaillé. Un sous-comité composé de François, Yvan, Catherine et Geneviève ont eu quelques discussions concernant le site Web. François a relancé le webmestre au sujet du site et il est convenu de ne pas modifier celui-ci avant le congrès. Le webmestre est à l'aise avec l'aspect programmation du site mais moins avec l'aspect visuel. La possibilité d'engager une autre personne pour l'aspect visuel est soulevée. François propose de retravailler le site à l'automne. Yvan demande à François de s'assurer de faire le suivi car c'est un point qui a déjà été soulevé à quelques reprises.

10. Varia

François informe les membres du CA qu'il a reçu une demande de financement de la part des organisateurs du Psycolloque 2008 qui réunit des étudiants en psychologie à travers la province. Yvan indique qu'il y avait eu une demande l'année dernière à l'UQTR. Sylvain rappelle que la SQRP a reçu la même demande il y a deux ans mais que celle-ci avait été refusée. Après discussion, les membres du CA prennent la décision de ne pas financer le Psycolloque avec, comme argument, la volonté de retourner les revenus en services aux membres de la SQRP. François va faire parvenir la décision aux organisateurs par le biais d'un courriel.

11. Date de la prochaine réunion

François propose que la prochaine rencontre du CA ait lieu avant l'assemblée générale du 15 mars à Trois-Rivières. La rencontre du CA est donc prévue le samedi 15 mars à 8 h 30 à l'hôtel Delta. Yvan rappelle qu'il faut envoyer aux membres le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année passée et l'ordre du jour. François remercie chaleureusement la contribution à la SQRP de Sylvain Fiset au cours des dernières années.

12. Levée de la réunion

La réunion est levée à 15 h.